



1. Réunion publique
2. Info commerce
3. Travaux en cours
4. OPAH
5. Messes et Visites de l'église
6. Balayage des voiries
7. Distribution compost et mulch
8. Semaine du Développement Durable
9. Pharmacie de garde
10. Petites annonces
11. Publicité
12. Covoiturage
13. Encombrants
14. Réservation terrain

**ATTENTION ! Changement d'heure ce week-end.
On avance les pendules d'une heure.**



**Une réunion publique se tiendra à la Mairie
le Vendredi 25 mars à 20 h 30**

pour la présentation aux riverains de la rue des Patières, rue des Saussaies et allée des Termes du projet du Foyer Rémois sur la création de 10 logements allée des Termes.

1

Merci de votre présence.

**Ouverture exceptionnelle de
la boulangerie
CROQUEMBOUCHE
le Lundi de Pâques
de 6 h à 13 h 30**

2

Changement des branchements
en plomb **rue de la Paix.**

Pendant toute la durée des travaux,
la circulation sera interdite (sauf
riverains). Le stationnement sera
interdit des 2 côtés de la voie.
Des déviations seront mises
en place.

3

Messes

Vendredi 25 mars	Taissy	19 h 00
Samedi 26 mars	Cormontreuil	21 h 00
Dimanche 27 mars	Taissy	11 h 00

Pour vous permettre de visiter votre église,
elle sera ouverte à tous :

samedi 26 mars de 14 h à 18 h
dimanche 27 mars de 16 h à 17 h

5

**BALAYAGE DES VOIRIES
Lundi 4 Avril 2016
GRAND PARCOURS**

6

**Distribution gratuite de compost et
mulch (120l par foyer)**

7

**Samedi 2 avril
de 8h30 à 12h et de 13h à 17h
7 rue Robert Fulton à Reims
Munissez-vous de sacs ou bacs.**



Rénover votre logement avec l'Opération
Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)
de Reims Métropole

Reims Métropole a lancé, le 7 décembre 2015,
son programme d'amélioration de l'habitat.

Il a pour objectifs de :

- promouvoir et accompagner la rénovation de logements privés anciens,
- repérer les difficultés que peuvent rencontrer les propriétaires et les aider à effectuer des travaux.

L'Anah (Agence nationale de l'habitat) et Reims Métropole accordent ainsi de manière conjointe, sous conditions, des subventions aux propriétaires occupant ou louant des logements situés dans le périmètre de la communauté d'agglomération rémoise.

Pour tous renseignements, rendez-vous sur
www.reimsmetropole.fr/amelioration_habitat.

Pour vous accompagner dans la réalisation de votre projet, les animateurs-conseil du COMAL-SOLIHA 51 se tiennent gratuitement à votre disposition.

Appelez vite au **0 800 200 248** (appel et services gratuits).

4



Semaine Européenne du Développement Durable - Appel à participation -

Vous avez une manifestation ? un évènement à faire connaître ?
Vous pouvez participer à la semaine du Développement Durable coordonnée par REIMS METROPOLE du 28 mai au 5 juin 2016.
Pour cela, il suffit de faire connaître les projets et/ou les actions organisés durant cette période, en matière d'économie verte, d'alimentation, d'éco-habitat, de mobilités durables, de préservations des ressources....

Pour participer à cette opération, contactez la Direction de Développement Durable au 03.26.35.37.83 ou par mail : agenda21@reims.metropole.fr avant le 15 avril 2016.

8

9



PETITES ANNONCES

10

- Perdu TONNERRE, chat tigré marron, tatoué 158 LPN. Récompense ☎06.81.62.58.78 ou vétérinaire 03.26.05.05.30
- Particulier à Taissy vend belle maison 155 m² habitable sur terrain de 760 m² engazonné, clôturé et arboré, au calme. Construction de 1989, 6 chambres, beau séjour de 45 m² avec cheminée insert et 3 baies vitrées coulissantes triple orientation ESO, belle cuisine ouverte intégrée laquée, 2 salles de bains, 2 WC, 1 garage terrasse 40 m², chauffage gaz 1100€/an, taxes foncières 900€/an. DPE et GES classe D Prix net vendeur 400 000 € (pas de frais d'agence) ☎06.88.21.96.32 Visite le WE et le lundi
- Recherche à faire ménage ou garde d'enfants ☎06.25.48.66.12

GUINGETTE
Tous les dimanches
à partir de 14h30
**ENTREE 12 €*
* Une consommation OFFERTE
(1 coupe de Champagne G. MERREAUX 12cl)**
L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération
à **SPHERE PLAISIR**
6 rue Edouard Branly
Tél: 03 26 40 78 69 ou 06 66 12 24 46

12

COVOITURAGE

C'est l'utilisation en commun d'un véhicule terrestre à moteur par un conducteur et un ou plusieurs passagers, effectuée à titre non onéreux, excepté le partage des frais, dans le cadre d'un déplacement que le conducteur effectue pour son propre compte.

Il peut être utilisé pour les courts trajets comme pour les longues distances, de manière régulière ou occasionnelle.



Pourtant, ces nouvelles expériences de déplacements sont encore peu étudiées. Afin de mieux comprendre ces différentes pratiques, l'Agence d'Urbanisme de Reims et la Direction Départementale des Territoires de la Marne se sont associées pour mener une enquête en ligne.

Cette enquête a pour objectif de mieux connaître vos déplacements afin d'évaluer les besoins et les potentiels de développement de ce moyen de transport, même si actuellement, vous n'utilisez pas le covoiturage.

Questionnaire en ligne jusqu'au 29 avril sur le site www.audrr.fr

Vos encombrants ramassés à domicile



Il suffit de prendre rendez-vous auprès de Tri Info au 03 26 02 90 90 et vos vieux meubles et appareils électroménagers sont récupérés directement chez vous.

Il ne vous en coûtera que 10 € pour 3 m³ dans la limite de 2 rendez-vous par an. Au-delà, le prix réel du service vous est facturé, soit 65,75 €.

L'intervention est réalisée par les compagnons d'Emmaüs. Prévoir environ 2 semaines entre votre appel et le retrait des objets.

13



BON DE RÉSERVATION à déposer avant le 1^{er} avril dernier délai !

M. Mme Adresse:

☎ souhaite passer commande de :



14

	Quantité	P. U. TTC	TOTAL
Terreau horticole réf. BF1 + 40 I STD (10% argile) ... 70 l		8,59 €	
Terreau universel réf. GO V1 ... 70 l		6,90 €	
Terreau jardinières réf. BF 17 POWER (rétenteur) ... 70 l		11,45 €	
Terre de bruyère réf. BF 3 ... 70 l		8,35 €	
Amendement organique réf. CLASSIC CREATION ... 25 kg		13,42 €	
Coque de cacao réf. COPOCAO (1 sac pour 5/6 m ²) ... 120 l		14,85 €	
TOTAL GENERAL =			

Chèque (à l'ordre des Ets COMPAS) à déposer avec votre bon de réservation sous ☒ à la Commission Environnement - Mairie de Taissy. Le chèque ne sera encaissé qu'après la **livraison prévue semaine 16** aux Ateliers Municipaux. La date définitive vous sera communiquée ultérieurement dans le Taissotin. Merci d'avance.